

# SAINT-DONAT

*avec vous*



**MAIRIE  
DE SAINT  
DONAT SUR  
L'HERBASSE**



# Le Mag # 14

Printemps 2024

# Le mot du Maire



Chères Donatiennes, chers Donatians,

Après 2 ans de travaux, le projet mairie est aujourd'hui réalisé. Plus qu'une réhabilitation, plus qu'une extension, il s'agit bien de la concrétisation d'un vrai projet architectural répondant aux nouvelles exigences et aux réglementations spécifiques d'un bâtiment public voué par définition à une mission d'accueil et de service à la population. Il est la marque du dynamisme de notre commune et du respect que nous portons à nos administrés pour leur offrir un équipement digne d'une commune de 4300 habitants. Je souhaite que ce lieu soit rapidement adopté par tous les Donatians et qu'il devienne un élément de fierté supplémentaire de notre belle ville de Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

Notre commune s'efforce d'aller de l'avant. En 2024 dans un contexte de plus en plus tendu, sachez que nous resterons mobilisés pour faire avancer ensemble Saint-Donat face aux défis actuels.

Claude Fourel,  
Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse  
et Vice-président d'Arche Agglo en charge du Tourisme

## Sommaire :

Mot du Maire .....	p.02
Inauguration de la mairie .....	p.03
Environnement .....	p. 04-05-06
Affaires scolaires .....	p. 07-08-09
CCAS et médiathèque.....	p. 10
CCAS.....	p. 11-12-13
Actualité.....	P. 14
Vie Locale.....	p. 15-16
Vie associative.....	p. 17 à p. 25
Coup de projecteur .....	p. 26
Libre expression .....	p. 27

## Grand concours PHOTO

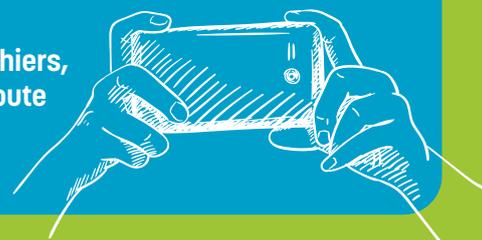
Dans le prochain bulletin, nous vous dévoilerons les contours du grand concours photo de Saint-Donat !



Deux sessions devraient pouvoir couvrir une année pleine (printemps/été et automne/hiver), et plusieurs catégories vous seront proposées pour orienter vos clichés.

Nous vous préciserons également les formats numériques attendus et les récompenses pour les lauréats.

**Regroupez vos fichiers, vous avez sans doute déjà des trésors !**



### Site internet de la commune :

[www.ville-st-donat.fr](http://www.ville-st-donat.fr)

Bulletin municipal d'information : Saint-Donat avec vous

### Directeur de la publication :

Claude FOUREL

### Conseillère déléguée :

Estelle MONTAGNON

Impression : Despesse, imprimerie labellisée Imprim'Vert et PEFC, fait en 2300 exemplaires

Dépôt légal : à parution - Distributeur : société Distribal

# Une nouvelle mairie au service de tous les donatients

Innauguration le vendredi 23 Février



Après plusieurs années de réflexion et de travaux, Claude FOUREL, maire de St-Donat, entouré de son Conseil Municipal, de nombreux élus du territoire et d'officiels, se sont retrouvés le vendredi 23 Février pour inaugurer la nouvelle maison de ville.

Une mairie réhabilitée sur l'ancien bâtiment, un choix dicté par différentes raisons : l'optimisation du foncier et la volonté de maintenir ce lieu d'accueil de tous les donatients au cœur de ville, poumon de notre activité économique.

Une mairie agrandie et rénovée, laquelle dans sa structure mêle harmonieusement la pierre, le bois et le métal.

Une mairie conçue par un maître d'ouvrage, des artisans et des agents municipaux qui ont effectué un travail de qualité et qui ont défié de nombreuses contraintes dans la réalisation de ce projet architectural en répondant à toutes les normes actuelles.

Malgré les hausses de coût sur les matières premières notamment liées à la crise COVID, le montant de ce chantier est resté globalement dans l'enveloppe budgétaire initialement prévue, à savoir 1 463 000€.

Les co-financeurs (Etat, région Auvergne Rhône Alpes, Département, SDED, Arche Agglo), que le maire Claude FOUREL n'a pas manqué de remercier chaleureusement, ont apporté leur soutien financier à hauteur de près de 54% et ont ainsi permis cette belle réalisation, déjà adoptée par nos donatients, qui montre tout le dynamisme de notre commune.



## Compostages collectifs

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).

La généralisation du tri à la source concerne tous les producteurs de déchets en France (collectivités, administrations, professionnels, particuliers).

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>. En triant les biodéchets, nous contribuerons donc à éviter plusieurs tonnes de gaz à effet de serre.

Les trier afin de les valoriser ne présente que des avantages.

Le premier site qui a été inauguré le 16 décembre 2023 Clos Baudoin compte, au moment de la rédaction de cet article, une trentaine de familles.

Un deuxième site est en cours au niveau des jardins partagés et aura pour avantage d'utiliser les apports par des engrais organiques issus de biodéchets (compost) qui présentent d'importants bénéfices environnementaux. La revitalisation des sols peut ainsi se faire à l'aide de ressources renouvelables et disponibles à proximité.



Un autre site est prévu dans le centre bourg, mais pour qu'il puisse fonctionner nous avons besoin de référents. Ces derniers ont pour but d'assurer le suivi du site, de communiquer avec l'agglomération et les habitants, et d'organiser et assurer les temps forts. Ils ont un rôle de sensibilisation et d'information du grand public (accueillir, renseigner, accompagner, encadrer, relayer l'information, diffuser des messages ponctuels autour du site) et assurent l'animation pratique des opérations de prévention et de gestion partagée (vérifier le bon état du matériel, suivre régulièrement le site, trier les indésirables, veiller au stock de broyat, effectuer les animations autour du compost (retournement, café compost, distribution de compost...))

Pour rappel, les sites de compostages installés en ville sont fermés par des cadenas afin de mieux contrôler les bonnes pratiques d'utilisation et éviter les dégradations des actes malveillants.

## Site de compostages partagés

La commune continue de s'impliquer auprès de ses habitants et d'Arche Agglo afin de proposer des sites de compostages partagés, comme celui installé Clos Baudoin.

Un deuxième site devrait voir le jour d'ici le mois de mars 2024, en bas des escaliers qui descendent de la collégiale, afin d'apporter une solution de compostage au centre bourg.

Pour que ce site soit autonome et fonctionnel, nous avons besoin de référents. L'idéal est d'avoir 3 référents par site.

Les référents auront pour mission de s'assurer des bonnes pratiques de compostage par les utilisateurs, de veiller au stock d'apport de matière sèche délivrée par Arche Agglo ou la municipalité et seront le relais direct entre les utilisateurs, la commune et la communauté de communes. Une session de formation devrait être proposée aux référents par Arche Agglo prochainement.

Si vous souhaitez devenir référent ou obtenir des informations sur le rôle du référent, merci de vous faire connaître auprès de l'adjointe à l'environnement et cadre de vie, Madame Coralie GARCIA-MARTI, en laissant un message à la mairie.

Si vous habitez dans une copropriété et que le syndic est prêt à sauter le pas, Arche Agglo se tient à votre disposition afin de vous fournir les bacs de compostage partagé et organiser avec vous l'installation en pied d'immeuble.

A savoir qu'Arche Agglo proposera régulièrement des sessions d'information avec la vente de bac de composteur individuel aux habitants bénéficiant d'un extérieur au niveau de l'Espace des Collines. Le calendrier des permanences devrait nous être communiqué sous peu.

## Chats errants

La commune vient de signer une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la mise en place d'une campagne de stérilisation et d'identification des chats libres se trouvant sur notre commune.

La Fondation 30 Millions d'Amis a confirmé sa volonté de nous accompagner dans cette démarche responsable et respectueuse du bien-être animal, en nous proposant une convention dans laquelle notre commune s'engage à participer au financement des actes de stérilisation et d'identification en collaboration avec notre clinique vétérinaire « Les prairies ». Celle-ci a répondu favorablement à notre demande de collaboration, tant au niveau des actes chirurgicaux que sur une aide financière.

La Fondation 30 Millions d'Amis se mobilise au quotidien pour le bien-être des chats errants. Elle soutient financièrement plusieurs centaines de mairies et d'associations qui s'engagent à faire identifier et stériliser les chats libres. Elle éclaire également celles et ceux qui s'interrogent sur les modalités de nourrissage des félins. Il est à rappeler que seul le nourrissage des chats libres est autorisé en toutes circonstances.

Pourquoi avoir choisi de signer une convention, alors

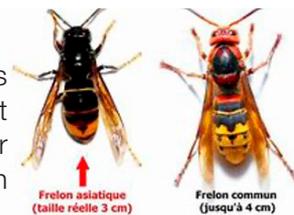
que nous avons également signé avec Arche Agglo, une convention avec la fourrière animale ? La stérilisation réduit fortement le risque de nuisances. Elle stabilise automatiquement la population qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats ou souris. Par la même occasion, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et de miaulements des femelles en période de fécondité. En tout état de cause, éradiquer des chats sur un lieu donné entraîne leur remplacement spontané et immédiat par d'autres, car si des chats résident en ce lieu, c'est qu'ils constituent un biotope favorable.

Nous tenions à remercier les personnes bénévoles qui ont accepté de collaborer avec la commune, afin de trapper les chats libres de plus de 6 mois, pour les accompagner dans notre clinique. Après être stérilisés et identifiés, ils seront relâchés dans leur lieu de vie une fois l'opération terminée. Sans ces acteurs de terrain, rien ne serait possible.

Tous les chats libres ne pourront être stérilisés sur l'année 2024 mais nous continuerons sur cette lancée pour les années à venir.

## Les frelons asiatiques

Comme chaque année, nous insistons sur l'importance d'alerter et signaler les nids de frelons asiatiques en activité. Cette espèce invasive s'est fort bien acclimatée sur notre territoire et fait des ravages chez les abeilles et autres insectes pollinisateurs. C'est donc un vrai problème pour l'équilibre de l'écosystème. Il est important d'agir rapidement sur les nids identifiés. Pour la Drôme un partenariat est fait avec le GDS26 (groupement de défense sanitaire de la Drôme – section apicole)



**Déclarer le frelon ou le nid sur la plateforme : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)**

**Appât à faire soi-même avec des bouteilles en plastique**, loin de la portée des enfants et loin des fenêtres des habitations : Piège à effectuer au plus tôt, dès le mois d'Avril :

- 1/3 de bière brune,
- 1/3 de vin blanc sec (**répulsif impératif pour éviter de piéger les abeilles**),
- 1/3 de sirop de fruits rouges.



## Ambrosie le retour

Pour rappel, l'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante envahissante et son pollen est un allergène très puissant. En Auvergne-Rhône-Alpes, région la plus impactée en France, en moyenne 8 % de la population est allergique et jusqu'à 20 % dans les zones les plus exposées. L'ambrosie est une plante annuelle : elle se ressème chaque année. Les plants apparaissent en avril-mai, ils sont reconnaissables courant juin et fleurissent début août. Une fois repérée, l'ambrosie doit être signalée et arrachée avant floraison. La plateforme nationale de signalement permet aux référents communaux ambrosie, de recevoir tout signalement effectué par un particulier, en vue d'obtenir son élimination par l'occupant ou le propriétaire du terrain concerné.

### 4 modalités possibles :

- Via l'application « signalement ambrosie » pour smartphones
- Sur la plateforme de signalement : [www.Signalement-ambrosie.fr](http://www.Signalement-ambrosie.fr)
- Par téléphone : 0 972 376 888
- Par mail : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

**La réglementation :** « Les propriétaires, locataires, ayants-droits ou occupants à quel titre que ce soit sont tenus de prévenir la pousse de plants d'ambrosie et de détruire les plants d'ambrosie déjà développés avant la pollinisation et la grenaison. »

Les moyens de lutte :

- **Actions préventives :** Couverture et/ou végétalisation des sols nus, faux semis, binage
- **Actions curatives :** Arrachage : à partir de fin juin, fauchage : 2 coupes, courant juillet puis août, avant floraison.

# Enfin une offre de production photovoltaïque, locale et citoyenne

La transition énergétique ne pourra se réaliser que si les citoyens et les collectivités y sont étroitement associés, s'ils en bénéficient directement et si leurs territoires en ressortent gagnants.

La centrale villageoise « Passerelle Énergie » a justement pour objet de permettre aux habitants d'Arche Agglo (De Saint-Félicien à Saint-Donat en passant par Tain/Tournon) de se regrouper pour produire de l'électricité en installant des panneaux photovoltaïques sur la toiture de certains bâtiments publics en partenariat avec Arche Agglo.

Premier projet à Champos : 250 panneaux installés début 2024. Puissance 100 kWc.



## Qu'est-ce qu'une centrale Villageoise ?

C'est une S.A.S. (Société par Actions Simplifiée) à capital variable et à gouvernance coopérative.

Son objet est l'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable et la mise en œuvre d'économies d'énergie.

Ses statuts et son fonctionnement respectent les principes coopératifs suivants :

- 1 sociétaire = 1 voix.
- Réinvestissement et partage des bénéfices obtenus.
- Gouvernance démocratique et prise des décisions en Assemblée Générale.

Actuellement une première tranche, quatre projets sont à l'étude.

## En quelques chiffres

Installation de **650 panneaux** photovoltaïques.

**260 kWc** de puissance installée, soit l'équivalent de **86 maisons à 3 kWc**.

**317 000 kWh** de Production annuelle vendue à EDF pour **40 620 €** par an (prix garanti sur 20 ans à 12,93 c€/kWh).

## Rejoindre « Passerelle Énergie »

c'est investir dans une action citoyenne qui contribue à la transition énergétique, au bénéfice des habitants et des entreprises locales en mettant du soleil dans ses investissements.

Pour en savoir plus :

☎ 06 42 22 07 05

Écrivez-nous :

✉ passerelle@centralesvillageoises.fr

🌐 <https://www.passerelle.centralesvillageoises.fr/faq/quelle-est-la-demarche-de-passerelle-energie>

## 6 bonnes raisons d'investir dans PASSERELLE ENERGIE

1 action = 100 euros



- Vous agissez pour le climat**  
(32 grCO2/kWh contre 778 pétrole, panneaux recyclables 95%)
- Vous contribuez à l'autonomie énergétique du territoire (TEPOS)**
- Vous maîtrisez la destination de votre épargne**
- Vous bénéficiez d'un effet d'échelle**  
(économie 50% sur l'installation)
- Vous investissez sans risque**  
(contrat EDF garanti, partenariat Arche Agglo, installation assurée et contrat d'entretien)
- Vous valorisez votre épargne**  
(Valorisation de l'action validée en AG gouvernance citoyenne)

# Projets pédagogiques de l'année

Les projets ne manquent pas à l'école Louis Aragon ! Voici un aperçu de ce qui est proposé aux élèves de façon ludique et pédagogique pour cette première partie de l'année.

## Les p'tits champions de la lecture

Cette activité vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage. Cette opération nationale invite les enfants des classes de CM1 et de CM2 à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. Un jury détermine le gagnant. Le jeu est organisé en quatre étapes : le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien.

Une expérience qui engage la sensibilité de l'enfant, qui révèle des qualités spécifiques et développe sa confiance en lui.

**Bravo à tous les participants  
et à l'écoute de leurs camarades.**



## Les objectifs :

- **Promouvoir la lecture** auprès des jeunes grâce à l'oralité
- **Mettre l'accent sur l'oralisation des textes et le partage.**  
La lecture à voix haute, devant les camarades, crée une expérience collective et encourage la prise de parole en public.
- **Favoriser l'autonomie et le plaisir de lire**
- **Comprendre un texte et le maîtriser**
- **Être à l'aise à l'oral**
- **Découvrir et partager un livre**



## Les interventions avec Arche aggro

L'intercommunalité propose des séances en classe et sur le territoire d'Arche aggro sur différentes thématiques en lien avec l'écologie et le développement durable (les animaux des milieux aquatiques et des zones humides, l'écoconstruction, la continuité écolo...)

### Focus sur le projet du champ à l'assiette avec la classe de CM1/CM2 D



« **La première séance** a permis de mettre en évidence les relations entre nos assiettes et les différents acteurs. Nous sommes ensuite partis enquêter à l'épicerie de Saint-Donat afin de savoir d'où venaient les aliments, s'ils étaient bruts ou non et quel était leur impact sur l'environnement.

Lors de **la deuxième séance**, nous avons pu visiter la ferme maraîchère de Jean Baptiste Macé, à Châteauneuf de Galaure. Jean Baptiste nous a fait une visite guidée de sa ferme, nous avons pu planter des oignons (cf. photo) et identifier les étapes de croissances des légumes présents.

Enfin, lors de la troisième séance, après avoir pu visiter la cantine scolaire et avoir des informations sur la composition des menus, nous avons cuisiné une tartinade végétale et un miam au fruit pour finir par une dégustation et la création de mangealas : mandalas comestibles. »

## Ecole et cinéma

Ce programme propose aux élèves, de la classe de CP à celle de CM2, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique. Ces séances sont accompagnées d'un travail en classe autour des films visionnés.

## Médiathèque

Chaque classe bénéficie de séances de lectures offertes par Florence à la médiathèque et de prêts de livres.

## La poterie

Les élèves de CM1 CM2 C vont pouvoir profiter de 8 séances en classe ainsi que d'une sortie au Palais Idéal du Facteur Cheval.

L'objectif est de créer le Palais Idéal de la classe de cm1-cm2c. Il sera exposé aux parents en fin de projet.

## Vive le sport

- Comme chaque année l'école organise son cross. Cette année, il a eu lieu le 12 octobre 2023. De l'émotion, de la ferveur et de sueur au rendez-vous !
- Badminton pour les élèves de cycle 2 : les enfants ont travaillé sur la raquette et ses différentes parties, le coup droit et le revers à travers des jeux d'adresse avec le volant et enfin, les lignes du terrain et de petits échanges/ matchs.
- Natation : cette année les élèves ce CP, CE2 et CM2 bénéficient de 8 séances de natation. L'objectif : apprivoiser et être à l'aise dans le milieu aquatique.

## Bien manger à la cantine scolaire

Les classes de cycle 2 sont allées à la rencontre du personnel de la cantine scolaire. Les objectifs étaient multiples :

- Visiter la cantine
- Connaître les différentes classes d'aliments
- Apprendre les principes d'un repas équilibré
- Sensibiliser au gaspillage alimentaire
- Cuisiner

Chaque classe est venue deux fois au restaurant scolaire : pendant qu'un demi-groupe cuisinait, l'autre travaillait sur des apports plus théoriques, sur l'alimentation et inversement la semaine suivante.



## Le dynamisme et la bonne humeur durant le temps méridien

La pause méridienne est un moment de la journée apprécié des enfants qui peut aussi être source de conflits et de crispations. Afin d'éviter cela, une équipe dynamique encadre les enfants et propose différentes activités. Si certaines sont plutôt manuelles, d'autres se lancent sur des chorégraphies endiablées. 2024 étant

l'année des Jeux Olympiques, le sport fait aussi partie de ce temps méridien. Environ 160 enfants sont présents à la cantine. Chaque jour elles écoutent, soignent, consolent, animent, arbitrent, dansent, chantent et jouent avec les enfants. Merci à elles pour leur implication.



D'autres projets sont en cours ou seront réalisés prochainement : 3 classes participent au projet théâtre « les Monstrueuses rencontres », il y aura de nouvelles pratiques sportives à venir, une classe de découverte...

Une partie de ces actions est possible grâce à la participation financière du Sou des écoles.

## Le CCAS dans ses nouveaux locaux

Vous retrouverez le centre communal d'action social au 11 rue Pasteur, dans les locaux de la mairie. L'entrée se situe côté jardin de ville.

Anne-Marie Fourel, adjointe à la solidarité et Cathy Moulin vous reçoivent du lundi au vendredi :

→ **Lundi** : 9h-12h00 / 13h30-17h00

→ **Mardi** : 9h-12h00 / 13h30-17h00  
sur rendez-vous

→ **Mercredi** : 8h30-12h00

→ **Jeudi** : 9h-12h00 / 13h30-17h00

→ **Vendredi** : 9h-12h00 / 13h30-17h00  
sur rendez-vous



## La médiathèque et le CCAS partenaires pour les boîtes à dons

Sur le modèle de la boîte à livres, une boîte à dons est un meuble accessible à tous à la médiathèque et au CCAS sur les horaires d'ouverture.

On peut y trouver toutes sortes d'objets comme de la vaisselle, CD ou tout autre bibelot en bon état et même des sachets de graines. Il n'y a aucune obligation de réciprocité.

N'importe qui peut venir se servir mais il faut qu'il puisse y en avoir pour tout le monde, et en particulier pour les éventuelles personnes qui peuvent en avoir besoin.

Une boîte à dons permet à la fois d'encourager la solidarité, de donner une deuxième, troisième, quatrième vie à vos objets, de dénoncer la consommation à outrance, créer du lien.

Pour des raisons évidentes d'encombrement, d'hygiène et de sécurité, la nourriture et les objets particulièrement volumineux sont cependant proscrits.

Vous remerciant par avance de l'accueil que vous porterez à cette nouvelle initiative.

## La lecture à la crèche

La lecture aux enfants accueillis par la crèche multi-accueil des Lutins est faite par les bénévoles du CCAS depuis plus de 10 ans.



Les bénévoles du CCAS interviennent une fois par mois pendant  $\frac{3}{4}$  d'heures à 1 heure.

La lecture est donc un moment propice aux échanges, à la détente. Entrer dans une histoire est une aventure émotionnelle, un voyage... Les histoires donnent envie de répéter les mots découverts. La langue utilisée, la langue du récit, est mélodieuse et très différente de la langue du quotidien. Elle est très riche en vocabulaire, en une multitude de tons et intonations.

Les livres sont des fenêtres sur le monde même pour les tout-petits.

**Les bénévoles et le CCAS sont à la recherche de nouvelles intervenantes.**

Si cela vous intéresse de participer à ces beaux moments, nous vous demandons de vous présenter au  CCAS, 11 rue Pasteur ou au  04 75 45 04 04.

# Journée départementale des aidants : Drôme des Collines Royans Vercors

Vendredi 31 mai de 9h30 à 18h30 - Au Chalutier  
(ancien Centre de Convalescence) à la BAUME D'HOSTUN

Parce que nous serons tous aidants un jour, le Département de la Drôme organise une journée pour s'informer, créer, jouer, prendre du temps pour soi, se documenter et échanger...

Le CCAS a donc décidé depuis plusieurs mois de s'associer et de participer à cette journée ouverte à tous. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec Anne-Marie Fourel, adjointe à la solidarité ou Cathy Moulin.

## Tout au long de la Journée

- Lieu pour accueillir les aidés (temps de répit aidants),
- Stands,
- Animation jeux géants en bois,
- Réalisation de portraits par le portraitiste Yann Dégruel sur inscription le jour J,
- Psychologue,
- Lieu de repos,
- Une sélection d'ouvrages et des animations autour du livre par la Médiathèque Départementale,
- La maison mobile adaptée de Soliha coanimée avec les clowns de la Compagnie du Cri du Sonotone,
- Lieu pour se rafraîchir,

### 9h30

Discours d'ouverture

### De 10h à 12h30 (sur inscription le jour J)

Ateliers bien-être : méditation, Reiki, massage, Qi Gong, réflexologie, sophrologie

### De 10h à 11h30

Conférence débat par Véronique Daniel, sociologue consultante : « Quand les rôles peuvent s'inverser. Comment rester ce que nous sommes dans la relation aidant-aidé ? »

### De 11h30 à 12h30

Documentaire/débat (animé par les parents des membres du groupe les Uns Différents)

### De 12h à 14h

A la charge des participants, présence sur place de différents Food Trucks : « Vin Cœur » (tartnade, raviole, charcuterie...), « Paul Chauffour » (Pizza au feu de bois), « Kiwi coco » (Food Truck végétarien), « Crêpe et Galette », « La Casa » (Food truck Espagnol)

### De 14 à 15h30

Théâtre Forum par la compagnie Troupuscule l'Envol

### 15h30 à 17h

Bistrot Mémoire : groupe de parole pour les aidants animé par une psychologue et des bénévoles

Chasse aux trésors et activités physiques adaptées et animées par l'EPGV

### De 17h à 18h30

Pour finir la journée tous ensemble autour d'un moment festif et convivial, concert de rock hors norme avec « Les Uns Différents »

### Besoin d'un transport pour vous rendre à cette journée ?

Vous pouvez aussi trouver ou proposer un covoiturage sur la plateforme de transport solidaire de la Drôme :

[mobisol26.fr](https://www.mobisol26.fr)

06 33 68 50 73

[contact@mobisol26.fr](mailto:contact@mobisol26.fr)

# Plan canicule

Chaque année, la ville de Saint-Donat-sur-l'Herbasse met à jour son registre nominatif des publics vulnérables.

**Le plan canicule, qui peut être activé entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 septembre, est intégré à ce registre.**

En cas de déclenchement du plan canicule, une veille sera organisée afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites sur ce registre.

Cette veille se traduira par un appel téléphonique quotidien et, en cas d'inquiétude, une visite au domicile sera assurée par une ou un élu(e) ou le personnel du CCAS.

Peuvent s'inscrire sur ce registre : les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, et les personnes adultes handicapées ou autres... La démarche d'inscription est volontaire.

**Il vous faut compléter la fiche d'inscription ci-dessous et la retourner au :**

-  CCAS, 11 rue Pasteur, 26260 Sain-Donat-sur-l'Herbasse
-  ou par mail : [ccas@ville-st-donat.fr](mailto:ccas@ville-st-donat.fr)
-  Si nécessaire vous pouvez contacter le CCAS au 04 75 45 04 04.



**RECENSEMENT DES PERSONNES POUR L'ETE 2024 – DEMANDE D'INSCRIPTION  
SUR LE REGISTRE NOMINATIF (à retourner au CCAS de Saint-Donat-sur-l'Herbasse)**

Je soussigné (e), NOM ..... Prénom.....

Adresse .....

..... Téléphone .....

En ma qualité de ..... (lien avec l'intéressé, représentant légal, parenté...) sollicite l'inscription sur le Registre nominatif de :

NOM ..... Prénom..... Date de naissance .....

Adresse .....

..... Téléphone .....

**Autres informations concernant l'intéressé (e)**

→ **Service intervenant à son domicile :** .....

NOM, prénom ou raison sociale .....

Adresse .....

Téléphone.....

→ **Personne à prévenir en cas de nécessité :**

NOM, prénom .....

Adresse .....

.....

Téléphone.....

**Signature du demandeur**

# Le repas des aînés

NE(E) EN 1954, venez vous inscrire tout au long de l'année au CCAS pour le repas de Noël de fin d'année.



Si vous êtes né(e) en 1954 et que vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, le centre communal d'action social (CCAS) invite les habitants ou **nouveaux arrivants** à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, à venir s'inscrire auprès du CCAS, 11 rue Pasteur, côté jardin, afin d'être positionnés sur la liste des personnes invitées au repas de Noël du 14 décembre 2024. A cette occasion, merci de vous munir de la copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

# Dates à retenir pour les prochaines collectes de sang



L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Vallée de l'Herbasse vous attend à l'Espace des Collines :

- jeudi 25 avril 2024
- jeudi 27 juin 2024
- jeudi 22 août 2024
- jeudi 24 octobre 2024
- jeudi 19 décembre 2024

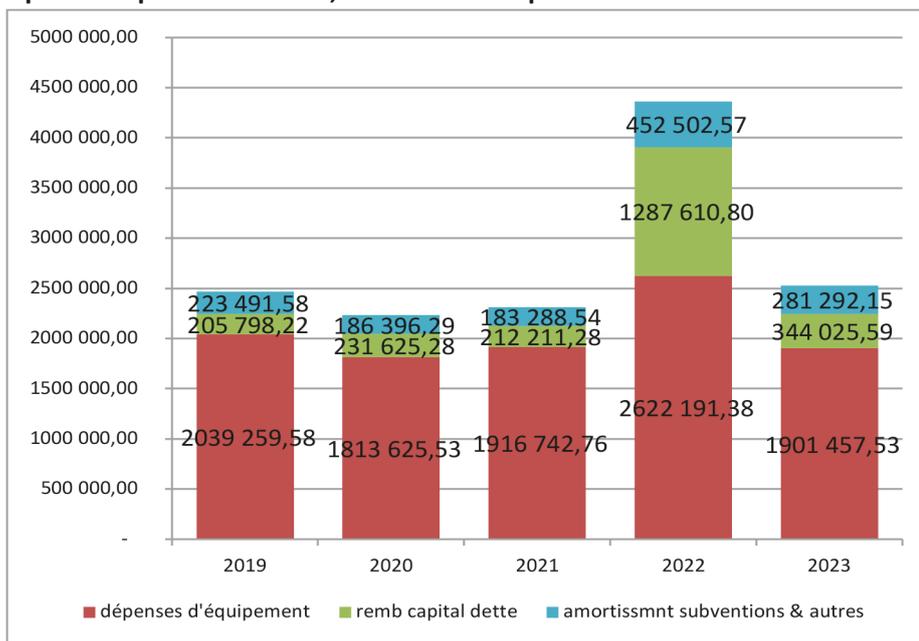
# Les orientations budgétaires 2024

Le Rapport d'Orientations Budgétaires a été présenté en Conseil Municipal le 27 février dernier, a mis en évidence des points importants :

- L'année 2024 marque une réduction de voilure dans les investissements, conformément à ce qui avait été annoncé en 2023,
- L'autofinancement de la commune se redresse, elle reconstitue ses réserves.

## Les investissements : réduction de la voilure

Après une période intense, la commune reprend son souffle.

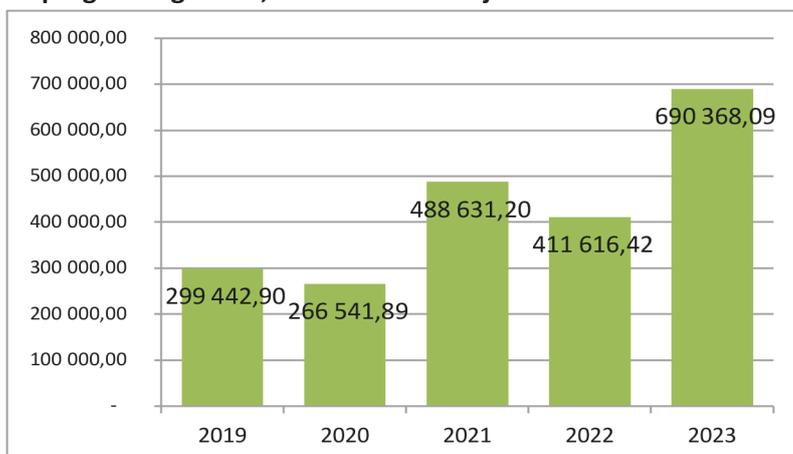


En 2023, fin de l'opération Hôtel de Ville (1,350 M€ HT), et fin de l'opération Parc Bert (450 K€ HT).  
Le volume des investissements revient à un niveau comparable à celui des années 2020-2021, autour de 1,8/1,9M€.

Cet effort de dégrue va se poursuivre en 2024 (1M€), et doit permettre à la collectivité de poursuivre la reconstitution de son autofinancement.

## L'autofinancement se reconstitue

L'épargne de gestion, un indicateur majeur à surveiller



L'épargne de gestion est le premier indicateur d'épargne, elle sert à mesurer la capacité à dégager un solde destiné à :

- l'annuité de la dette
- les investissements.

Epargne de gestion =  
Recettes de gestion courante  
- Dépenses de gestion courante.

**Objectif 2024 :**  
faire au moins aussi bien que 2023

### Conclusion : reprendre son souffle pour le futur

Avec une modération en 2024, qui permet de faire tout de même beaucoup de choses (on le verra dans le prochain numéro suite à l'adoption du budget 2024), la commune prépare le gros projet à venir : la requalification du centre ancien (2025-2027), sans dette supplémentaire.

# France services



## Le retour du service public au sein du territoire

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, le dispositif national « France Services » a ouvert ses portes au printemps 2022 sur le territoire d'ARCHE Agglo, en co-portage avec la MSA Ardèche Drôme Loire. Répartis sur trois lieux, à moins de 20 minutes de chez vous, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent gratuitement dans vos démarches avec un objectif d'accès aux droits pour tous autour de neuf opérateurs : Direction générale des finances publiques ; agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ; Point-justice ; Pôle Emploi ; Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Caisse nationale des allocations familiales ; Assurance maladie (CPAM) ; Assurance retraite (CARSAT) ; La Poste. Formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle, ils délivrent une information de premier niveau (ex : déclaration de revenus, gestion du prélèvement à la source, renouvellement des papiers d'identité, du

permis de conduire et de la carte grise, retraite...), un accompagnement au numérique en lien avec les espaces publics numériques du territoire et une aide aux démarches en ligne. Des postes informatiques sont accessibles en libre-service.

Des permanences de partenaires sont présentes au sein des France Services et notamment sur le site de Tain-l'Hermitage : CAF 07 et CAF 26 ; DDFIP 26 ; Conciliateurs de justice (présents également sur le site de St-Donat-sur-l'Herbasse). Une permanence dédiée aux seniors est présente sur chaque site.

Courant 2024, il sera également possible de se renseigner sur les actualités et les démarches propres à ARCHE Agglo.

### Plus d'informations :

<https://www.archeagglo.fr/vivre-ici/france-services/>

Attention, la situation actuelle (Vigipirate – urgence attentat) nécessite une prise de rendez-vous avant déplacement.

St-Donat-sur-l'Herbasse 1, Rue Jean Lemonon	
Lundi	8h30 - 12h 13h15 - 16h45
Mardi	13h15 - 16h45
Mercredi	8h30 - 12h
Jeudi	8h30 - 12h 13h15 - 16h30
Vendredi	13h15 - 16h30
Contact : 04 75 07 07 50 franceservices@archeagglo.fr	



# Participation citoyenne

Le 15 février s'est tenue la réunion publique « participation citoyenne ». La gendarmerie nationale et la municipalité souhaitent mettre en place cette opération citoyenne. Nous faisons appel aux volontaires qui souhaiteraient participer à cette action. Les personnes retenues par la gendarmerie auront une petite formation afin de connaître leur champ d'action. Cette « participation citoyenne » sera encadrée par une convention signée entre le préfet, le commandant de la

gendarmerie et la commune de Saint Donat sur l'Herbasse. Si vous n'avez pu assister à la réunion publique et que vous désirez vous inscrire, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie (04 75 45 10 32) qui prendra votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone afin de les communiquer à la gendarmerie nationale. Merci aux volontaires pour leur engagement au sein de la commune.

# Presentation de la mutuelle JUST aux donatients

Suite à la convention de partenariat signée par notre commune avec la Mutuelle JUST en Décembre 2023, une réunion publique d'information a été organisée le 31 Janvier 2024 à l'Espace des Collines afin de présenter aux donatients les avantages de cette Mutuelle qui « défend l'accès aux soins pour tous ».

Plus de 200 personnes se sont rendues à cette invitation au cours de laquelle de nombreuses réponses ont été apportées par son responsable de développement sur le secteur RAA, M. Antoine AUFRAGNE.

Afin d'apporter à chaque citoyen intéressé un maximum d'informations propres à sa situation (cotisations, avantages, etc...), la municipalité met à la disposition du référent de région, un bureau en mairie où se tiendront les permanences qui fonctionneront sur rendez-vous uniquement.

**A compter du 21 Février, celles-ci auront lieu les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>èmes</sup> mercredis du mois, de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Afin de choisir votre créneau de rendez-vous, vous pouvez passer par le site de la Mutuelle ([just.fr](http://just.fr)), par contact téléphonique (0 800 546 000) ou bien encore en vous adressant aux services de la mairie (accueil ou CCAS).

Nous espérons que cette initiative positive, prise par notre municipalité, d'instaurer une Mutuelle communale accessible à l'ensemble de ses résidents, leur permettra d'augmenter leur pouvoir d'achat ou de gagner en couverture sociale.



## VOTRE COMMUNE ET MUTUELLE JUST SONT PARTENAIRES POUR VOTRE PROTECTION SANTÉ.

Comme tous les habitants de votre commune, vous pouvez profiter des avantages d'une mutuelle solidaire.

- Des tarifs réduits\* négociés par votre commune
- Une adhésion dès le lendemain<sup>(1)</sup> sans délai de carence
- Vos démarches administratives prises en charge par votre conseiller
- Aucun critère de souscription, ni questionnaire médical
- Des avantages inclus dans toutes les formules (remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € <sup>(2)</sup>, accès à la téléconsultation médicale<sup>(3)</sup>..)
- Une couverture de qualité sur les 6 postes essentiels de dépenses de santé :



HOSPITALISATION



SOINS COURANTS



AUDITIF



DENTAIRE



OPTIQUE



BIEN-ÊTRE ET PRÉVENTION



Obtenez votre devis en 2 minutes :

Sur [just.fr](http://just.fr) en flashant le QR Code



Proche de vous depuis 1927

[just.fr](http://just.fr)  
f i n

Choisissez votre rendez-vous sur [just.fr](http://just.fr) ou en appelant le

**0 809 546 000** Service gratuit + prix appel



Proche de vous depuis 1927



\*Tarifs négociés selon accord mis en place entre la Mutuelle Just et la commune partenaire. (1) sous réserve du délai de résiliation de votre ancienne mutuelle. (2) remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € par an et par bénéficiaire. Sur présentation d'une adhésion à un club ou une association sportive en cours de validité accompagnée de l'attestation du club ou association. Règlement complet disponible sur le site [just.fr](http://just.fr) ou adressé gratuitement à toute personne par courrier en faisant la demande à MUTUELLE JUST, 53 Avenue de Verdun, 59300 Valenciennes. (3) Service assuré par Téléso Health France, SAS, capital 87 100 euros, RCS 508 346 673, 2 rue de Choiseul, 75002 Paris, plateforme de téléconsultation disponible 7/7 et 24h/24, ou via l'application mobile. La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - N° SIREN 783 884 150 - 53, avenue de Verdun CS 30259 - 59306 VALENCIENNES CEDEX - Tél. : 0 809 546 000 - Crédit photo : iStock - Impression : Exprint - Août 23 - Ne pas jeter sur la voie publique.

# Croissance exponentielle de la pétanque Donatienne

La pétanque Donatienne, qui avait connu des difficultés ces dernières années, montrait des signes inquiétants de disparition avec un nombre de membres très bas et des finances très limitées (29.00€ en caisse) ! C'est peu !

Afin d'éviter que le club ne disparaisse du paysage associatif Donatien, quelques personnes courageuses ont décidé de prendre les choses en mains pour stopper cette situation critique.

En effet, après démission de l'ensemble du bureau et conseil en 2021, un nouveau bureau composé de 8 membres voit le jour et mettra tout en œuvre progressivement pour redresser le club et le doter de plus de rigueur et d'implication dans le tissu Donatien. Malgré les difficultés causées par la pandémie de COVID, le nombre de membres augmente alors de 20 à 35 licenciés et les finances du club connaissent une nette amélioration suite à une campagne de recherche de sponsors principalement auprès des commerçants et entreprises du secteur.

Parallèlement, des performances sportives exceptionnelles se produisent, avec les 3 équipes engagées dans leurs compétitions respectives se classant en 1<sup>ère</sup> position et accédant ainsi à un niveau supérieur : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division pour la catégorie « Open » et 1<sup>ère</sup> division également pour les vétérans. Notons également que l'équipe engagée en Coupe de France est éliminée seulement au 4<sup>ème</sup> tour, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Cependant, lors de la dernière Assemblée Générale en novembre dernier, le Président et d'autres membres du bureau en exercice annoncent leur retrait pour raisons personnelles. Malgré ce coup de théâtre, le club évite la mise en sommeil avec l'élection le jour même d'un nouveau bureau réduit à 4 membres dont la Présidente fraîchement élue est Christelle CHABOT.

Sous la direction de la nouvelle Présidente, le club atteint un niveau record avec 50 licenciés répartis dans 6 championnats pour la saison 2024, dont une équipe féminine pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis fort longtemps. De nouveaux membres, comprenant des vétérans, des séniors, des féminines, et même un junior du nom d'Aidan, rejoignent le club avec enthousiasme cette année. Le club espère ainsi attirer d'autres personnes et susciter de nouvelles vocations sportives que ce soit en mode loisir ou compétition. Mot personnel de la Présidente :



« Les féminines sont un réel challenge cette année je le reconnais et l'engagement des nouvelles équipes également. Je suis très heureuse de participer à tout cela pour le club et tous ses membres ».

La saison a fort bien débuté par la rencontre à domicile de l'équipe Polygone de Valence le 24 février dernier lors du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France 2024. Cette rencontre a été un franc succès avec la victoire de l'équipe de Saint-Donat (16 à 5) sans avoir eu besoin de disputer les triplettes en fin de journée. Cela annonce de belles rencontres à venir pour la suite. Les féminines ne sont pas en reste avec la compétition du Mini Bol d'Or du département disputée en janvier où elles ont terminé 31<sup>ème</sup>. Elles sont très fières de cette prouesse totalement nouvelle pour elles.

Il est évident que la saison sera bien remplie tout comme le calendrier des rencontres du championnat OPEN pour les séniors et les vétérans. Quelques concours seront également organisés sur les terrains que ce soit par le club lui-même ou d'autres associations de la commune.

Autant dire qu'il y a encore beaucoup de choses à faire et d'entraînements à mener pour atteindre le graal ! La croissance exponentielle 2024 nécessitera l'engagement de bénévoles et de sponsors encore plus nombreux.

Le succès est à ce prix !

# Amicale boule donatienne

Le samedi 21 janvier 2024 s'est tenu au boulodrome JL Malapris de Saint-Donat-sur-l'Herbasse le Challenge François Viossat du nom de celui qui a été pendant des années un des piliers du sport boule (boule lyonnaise) à Saint-Donat et auquel la famille et le club souhaitent rendre hommage.

Le concours affichait complet depuis plusieurs mois. Avec l'aide de la famille, de nos sponsors fidèles, de la table de Jean Jacques pour la restauration et des bénévoles de l'amicale c'est une agréable journée qu'auront connu tous les compétiteurs.

La finale a opposé l'équipe de Châteauneuf sur Isère à l'équipe d'Alixan. C'est cette dernière qui l'emportera sur le score de 13 à 2 au bout d'une partie plus disputée que ne laisse supposer le score.

Sur la photo l'équipe d'Alixan, gagnante du Challenge, emmenée par Christophe Ollat Président du comité bouliste départemental de la Drôme accompagné de Bernard Courtial, Laurent Fuma et Jacques Ferriere. Les joueurs sont entourés par Ginette Viossat épouse de François, ses enfants Christophe et Bertrand et son petit-fils Bastien.

Le club remercie la famille Viossat pour sa participation et sa présence, l'ensemble des entreprises et des bénévoles ayant contribué à la réussite de cet hommage.

Merci de bien vouloir faire écho à cette manifestation.

PS/ Pour les lecteurs qui souhaiteraient s'initier à la boule lyonnaise merci de me contacter ; Cette activité sportive se pratique à tous les âges.

Cordialement,

Guy Cardeaux,

Président de l'amicale boule Donatienne

📞 06 44 98 23 60



Équipe d'Alixan



Équipe d'Alixan et l'équipe finaliste de Châteauneuf sur Isère : Jean Claude Glee, Maurice Rouméas, Pierre Riffard et André Messin.

# Cyclo-club donatien

## En avant pour une nouvelle saison

Le cyclo-club donatien offre une pratique du cyclisme ouverte à tous. Trois sorties hebdomadaires sont organisées avec différents parcours proposés, à la carte, suivant les dispositions de chacun. Des sorties entre 50 et 100 km, voire davantage pour les plus aguerris. Les rendez-vous de départ sont fixés les lundi, mercredi et samedi à 13 h 30 (en période hivernale) place du 8 mai. Si vous désirez faire du vélo en étant accompagné, en toute convivialité et en découvrant des paysages de pleine nature, alors le CCD saura répondre à votre attente !

### RALLYE LA DONATIENNE LE 13 AVRIL

Le CCD organisera son traditionnel rallye, La Donatienne, le samedi 13 avril 2024. Trois parcours cyclotouristes seront proposés dans la Drôme des collines, ainsi qu'un circuit gravel, mêlant asphalte et chemins de terre. Le club cyclo compte 29 années d'existence et fêtera donc



l'an prochain son 30<sup>e</sup> anniversaire. En attendant cet événement, le CCD a lancé sa nouvelle saison à l'issue de l'assemblée générale qui s'est déroulée dernièrement à la Maison Villard. M. Jean-Pierre Germain a souhaité céder la place de président qu'il exerçait depuis 5 ans. Merci à lui pour toutes ces années de dévouement.

### le bureau du Cyclo-club se compose désormais comme suit

Dominique Fouraison (président), Thierry Uzel (vice-président), Rémy Hoffarth (secrétaire) et Gérard Malanot (adjoint), Yannick Plazas (trésorier) et Michel Chaussard (adjoint), Jean-Pierre Germain (membre actif).

#### Contact CCD :

- ☎ Dominique Fouraison (06 22 76 11 97) et
- ☎ Rémy Hoffarth (06 41 46 25 82).

# DA26BOXE

## Ce Week-End fut fort en émotions. Le club de boxe de ce charmant village qui est le nôtre a encore brillé au national et remporte un titre de champion national.

Lony LAYE 15 ans, après avoir remporté les championnats Rhône-Alpes Auvergne a aussi pris le titre de champion de France et une sélection en équipe de France.

Tylio MARSELLA champion Rhône-Alpes Auvergne aussi, lui emboîte le pas mais perd en demi-finale et rapporte à ce club Donatien la médaille de bronze.

A à peine 10 ans, Tylio MARCELLA (champion RAA) ainsi que Lukas ARCIS (vice-champion RAA), et après seulement un an d'entraînements, ces compétiteurs se voient propulsés au national.

Lukas ARCIS 10ans, se fait éliminer en quart de final des championnats de France après un combat acharné dont il n'a pas démérité, sans oublier Elliott DELEPINE 17ans avec un combat prenant contre le champion de France.

Durant ce week-end, Frédéric BLANCARD et Manon CHAUVIN ont décroché leur brevet de moniteur fédéral, force à eux, ce qui va permettre au club d'évoluer sur des bases fédérales solides.



La présidence et le bureau directeur remercient toutes les personnes qui ont permis ces moments de joie à travers notre sport, bénévoles, parents/ enfants, département et région.

Merci aussi à nos sponsors tels que : boulangerie RONJAT, pizza St do, kebab St do, Super U, big bazar et tant d'autres que vous pouvez retrouver sur nos réseaux sociaux qui nous font confiance, et qui font partie de notre commune.

# Le badminton club Donatien en plein essor

La saison 2023-2024 a démarré sur les chapeaux de roues. Lors du forum des associations, le stand a connu un succès sans précédent. Les inscriptions ont doublé !

La saison s'annonce palpitante... Nos deux entraîneurs Sébastien Noiret pour les jeunes et les adultes débutants et Jean pierre Vourey pour les adultes perfectionnements sont motivés. De nouveaux membres sont venus renforcer le bureau. Il ne manque plus que le nouveau gymnase Josephine BAKER soit mis à la disposition du club pour accueillir tout ce beau monde dans les meilleures conditions possibles.

## Et le sport ?

Nous accueillons les enfants le lundi en début de soirée et le mercredi après-midi (au gymnase de Marges) à partir de 6 ans.



Trois équipes sont inscrites dans les compétitions interclub. Vous pourrez suivre les résultats des rencontres sur notre page FaceBook (BC Donatien)

Nous intervenons dans les écoles de St-Donat pour initier les enfants à la pratique du badminton. Nous avons ouvert un nouveau créneau le jeudi, entre midi et 14h, pour les personnes désirant pratiquer en semaine.

## LES ANIMATIONS

- La fin d'année, à l'occasion d'un goûter de Noël, nous avons équipé nos jeunes graines de champions de tous nouveaux maillots aux couleurs de St-Donat.
- Les adultes devraient aussi se voir équiper des nouvelles couleurs rouge et noir de St-Donat courant 2024.
- En janvier les adultes se sont réunis lors d'un tournoi amical avec partage de la galette des rois.

### Contact :

✉ [bcd26.president@gmail.com](mailto:bcd26.president@gmail.com)

🌐 <https://sites.google.com/view/bcdonatien26>

## Et, pour les adeptes de trail

**CHAMPOS FESTILAC TRAIL**  
8-9 JUNI 2024  
SAINT-DONAT - SUR-L'HERBASSE (26)  
DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS

7km 130D+ | 16km 340D+ | 30km 900D+ | 59km 1900D+  
CHALLENGE 16 ET 30km

**INSCRIPTIONS**  
+ COURSES TRAIL ENFANTS  
COURSES D'ORIENTATION  
2 PARCOURS MARCHÉ : 7, 16KM

**INFOS**  
TEAM HERBASSE SPORT NATURE  
herbassexp@nature@gmail.com

## Escrime

Depuis octobre dernier, le club "Escrime Romans Bourg de Péage" propose chaque lundi, 2h de pratique de l'escrime au Gymnase Joséphine Baker.

Déjà 15 licenciés se prêtent à l'apprentissage de cette discipline aux 126 médailles olympiques.

Chaque semaine, des jeunes de 6 à 17 ans apprennent le maniement de l'épée ou du sabre, sous le regard bienveillant du maître d'arme Patrick Dubos.

La saison prochaine s'annonce déjà ! Sébastien Noiret adjoint au sport et le club d'escrime réfléchissent à la manière de répondre aux attentes grandissantes de nos pratiquants et de ceux qui ne manqueront pas de les rejoindre.



## Club : détente et loisirs donatiens

Notre club : « Détente et loisirs Donatiens » situé 1, route de St Bardoux à Saint-Donat, géré uniquement par des bénévoles propose un lieu de rencontre et de solidarité. Nous comptons à ce jour 252 adhérents. La cotisation s'élève à 20.00 € pour l'année 2024

### Chaque semaine nous proposons à nos adhérents :

- Une promenade douce autour des lacs le lundi après-midi.
- 1h de gymnastique « renforcement musculaire » le mardi matin et le vendredi matin (sur inscription) avec un intervenant sportif.
- 1h de gymnastique « aide à la mobilité » (sur inscription) le mercredi matin.
- Une après-midi tarot le mercredi après-midi.
- Une marche (longue marche ou petite marche) le Jeudi après-midi (St-Donat ou Alentours).
- Un atelier travaux-manuels : deux vendredis par mois dont la vente, lors de nos deux portes-ouvertes, est totalement dédiée à la solidarité : (téléthon ; Alysem ; Autisme). Atelier actuellement en attente.
- Chaque mardi et jeudi après-midi, les adhérents peuvent échanger, jouer aux cartes, scrabble ; domino ; rumikub ...etc....) au local 1, Route de St Bardoux, avec un goûter bien apprécié offert.
- Un groupe de joueur de pétanque se réunit régulièrement chaque après-midi sur le terrain proche. Et quelquefois en nocturne, l'été, quand la chaleur est trop importante.
- Chaque année, nous organisons un interclubs de pétanque.
- Notre assemblée générale aura lieu cette année le 23 février 2024.

### Et tout au long de l'année :

- Le goûter offert des anniversaires du mois le dernier mardi de chaque mois.
- Le goûter de Noël offert qui met à l'honneur nos aînés de 80, 85, 90, 95, ou 100 ans).
- Des repas, des sorties à la journée, un voyage de 4 jours. Cette année, voyage en Italie, du 27 au 30 Mai 2024 : Les lacs italiens (lac majeur, lac de Come, lac d'Orta).

### Pour faire vivre le club nous organisons :

- Un concours de coinche le 29 Mars 2024 à la salle « rose des sables ».
- Un théâtre qui a eu lieu à l'espace des collines le 11 Février 2024.
- Un concours de pétanque le mardi 21 Mai 2024 en triplette.
- Un repas dansant à prévoir.

**Les personnes intéressées sont les bienvenues au club.**



# Patrimoine Herbasse



Le Lieu de Mémoire, 27 rue Pasteur (face à la Boulangerie Ronjat)

## Opération : « Ouvrez-nous vos albums de famille »

L'association Patrimoine Herbasse utilise régulièrement des documents iconographiques (cartes postales, photos, dessins...) pour enrichir sa connaissance du passé de la commune et de ses environs. De plus, l'image est un excellent support de transmission pour parler du passé.

**Une collecte de documents aura lieu à Saint-Donat le jeudi 11 avril de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17h, au Lieu de Mémoire, 27 rue Pasteur, en partenariat avec l'association départementale « Mémoire de la Drôme » qui apportera son soutien technique.**

### Comment faire ?

Vous pourrez apporter "vos trésors" personnels, des plus anciens aux plus récents comme des photos de paysages, de famille, de gens dans leur quotidien ou au travail... Les thèmes visés : les événements marquants, les fêtes dans le village ou en famille, les rassemblements, le développement en matière d'urbanisme, l'activité quotidienne, la transformation des métiers, les faits divers... pour montrer l'évolution du mode de vie et des coutumes afin de les transmettre. Merci de fournir un maximum d'informations : date, lieu, personnes photographiées, etc. pour légender les documents.

« Mémoire de la Drôme » scannera sur place les documents : photographies, cartes postales, diapositives,

negatifs (couleur ou noir et blanc), documents publicitaires, gravures... (qui ne doivent pas être des reproductions ou des photocopies) et vous rendra dans l'heure l'original et la reproduction si vous le souhaitez.

### Des documents protégés

Vos documents, précieux pour l'histoire de notre région, seront ainsi mis à l'abri et conservés.

Cette opération permettra à « Mémoire de la Drôme » d'enrichir son site internet, véritable outil de consultation et de recherche documentaire pouvant être utilisé par les communes, la presse locale, les scolaires, les chercheurs, les associations, les particuliers... Une utilisation, soumise à un contrat de duplication, protégera les déposants quant à l'utilisation ultérieure des documents.

Commencez à rechercher et préparer vos documents pour cette collecte dès à présent. Fouillez dans le passé et le présent : même ce qui est évident dans notre quotidien devient patrimoine demain.

Si vous ne pouvez pas venir personnellement ce jour-là, nous pouvons vous représenter.

**Retrouvons-nous le jeudi 11 avril 2024  
au Lieu de Mémoire à St-Donat**

→ Patrimoine Herbasse :

✉ [patrimoine.herbasse@gmail.com](mailto:patrimoine.herbasse@gmail.com)

→ Mémoire de la Drôme :

🌐 [www.memoire-drome.com](http://www.memoire-drome.com)

# CMI



Centre Musical International J.S.  
Bach  
de Saint-Donat sur l'Herbasse

**Samedi 15 juin 2024** Collégiale Saint Pierre et Saint Paul – 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse

## LA PAROLE AUX AMATEURS

En amont et dans l'esprit initial de la Fête de la Musique, carte blanche est donnée à trois formations de la région dans des répertoires de musique baroque, classique et romantique mais promis, Jean Sébastien ne sera pas loin.

**Dimanche 16 juin 2024** Collégiale Saint Pierre et Saint Paul – 26260 Saint-Donat sur l'Herbasse

## Philippe BIANCONI, piano

Lauréat des Concours Internationaux Van Cliburn et Robert Casadessus

Un hommage aux formes anciennes avec en pièce maîtresse "Le Tombeau de Couperin" de Maurice Ravel

Centre Musical International Jean Sébastien Bach de Saint-Donat. Association loi 1901 – RNA n° W263000200 – Siret N° 399 973 676 00014 – APE 94.99Z  
Licences de spectacle PLATESV-R-2021-010825 et PLATESV-R-2022-004552. Adresse : Palais Delphinal – Esplanade André Parrot - BP 5 - 26260 Saint-Donat sur l'Herbasse [www.cmi-bach.com](http://www.cmi-bach.com) [contact@cmi-bach.com](mailto:contact@cmi-bach.com)

Appel aux bonnes volontés : Nous ouvrons le Festival Bach 2024 avec l'Académie Européenne, un ensemble de 25 à 30 jeunes musiciens professionnels d'Allemagne, d'Italie et de France dirigé cette année par Mario Sollazzo. Quelques images de l'Académie 2022 sur <https://www.youtube.com/watch?v=S8TCXds7IS4>

Nous aurons besoin de pouvoir loger chez l'habitant ces musiciens âgés de 20 à 30 ans pour les nuits du 26 au 27 juillet et du 27 juillet au 28 juillet 2024. Merci de nous faire connaître vos possibilités d'accueil à [contact@cmi-bach.com](mailto:contact@cmi-bach.com)

# Comité de Jumelage

**Le Comité de Jumelage (CJSD) est une association loi de 1901, créée en 1988, liée par une convention à la Mairie de Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Son but initial est de maintenir des relations privilégiées avec nos villes jumelles d'OULX en Italie, jumelée depuis 1989, et OTTOBEUREN en Allemagne, jumelée depuis 1994.**

Le CJSD compte près de 90 adhérents qui œuvrent pour la mise en place et/ou la participation aux différentes manifestations festives ou culturelles de la ville de Saint-Donat.

Le dernier trimestre de l'année 2023 aura été marqué, par la célébration du **35<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Comité de Jumelage**, le week-end du 15/16/17 septembre 2023. Évènement majeur pour notre Comité et la Ville car ce ne sont pas moins de 70 invités allemands et italiens qui ont fait le déplacement à St-Donat pour célébrer cet anniversaire dont les Maires d'Ottobeuren, et Oulx, maires de nos villes jumelles.

Pour cette occasion particulière, animations locales et visites avaient été programmées, dont, entr'autres l'accueil au Château de Charmes et sa visite. La vingtaine de choristes d'Oulx et la participation active de l'Ensemble Instrumental de l'Herbasse ont été les acteurs de la réussite de la Grande Soirée de Gala du samedi 16 septembre ». Les récitals de la « Choroulx » italienne et ses 20 choristes, de l'EDIH et de l'orchestre « le Pt'it Bazar » ont contribué au succès de cette manifestation « internationale » avec le repas de la soirée dansante à l'Espace des Collines. Au cours de cette soirée, on retiendra aussi, la cérémonie officielle avec les échanges de cadeaux et les discours de Claude Fourel, Maire de St-Donat, Herman Fries, Maire d'Ottobeuren et Andrea Terzolo, Maire d'Oulx. Une très émouvante « **poignée de mains universelle des 3 Maires** » s'en est suivie pendant l'interprétation de l'hymne européen par l'EIDH.

Ce week-end fut vraiment un grand moment d'amitié et d'émotion.

A la suite de ce weekend, nous devrions nous rendre en Italie en juillet, et une délégation allemande se propose de venir à St-Donat en octobre prochain pour une fête (une Oktoberfest), accompagnée d'un groupe folklorique « Le Trachtenverein ».

Le Comité de Jumelage participe financièrement aux échanges scolaires des 2 collèges de Saint-Donat avec les collégiens d'OTTOBEUREN.

Nous avons tenu un stand pour le dernier « **Marché de Noël** » où nous avons proposé à la vente, différents produits alimentaires venant directement d'Italie et d'Allemagne, ainsi que des confitures « faites maison ». Notre stand a rencontré un vif succès.

Le samedi 10 février a eu lieu notre traditionnelle « **Soirée soupes et Karoké** » où, pour 1 €, les participants pouvaient déguster à volonté les soupes concoctées par nos adhérents. Au cours de la soirée « karaoké », hot-dogs, petite restauration, boissons et gâteaux réalisés par les élèves des deux collèges « langue allemande », seront proposés à la vente.

A l'heure où sont écrites ces lignes, l'évènement n'a pas encore eu lieu mais gageons que cette soirée sera sans doute une réussite.

« **L'atelier italien** » a repris son activité début octobre. Il fonctionne les lundis, 2 fois par mois, de 18 h 30 à 20 h 30. Sans prétention, il a été mis en place pour permettre aux personnes qui le désirent d'acquérir des notions d'italien ou pour se perfectionner. Il est animé par



Bernard Chiello, Gaby Dupuy et Aurélie Verbicaro, enseignante bénévole, qui vient nous apporter ses compétences professionnelles. Il se compose d'une quinzaine d'adhérents.

Nous avons été présents lors de la « **Foire aux Bœufs Gras** » les 16 et 17 mars derniers. Nous avons également participé au défilé et animé un stand.

Notre Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 19 janvier dernier au cours de laquelle un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau bureau ont été élus. Voici la composition du bureau : Président : Bernard Chiello, Vice-Président (Italie) : Henri-Gabriel Dupuy, Vice-Président (Allemagne) : Cédric Milhoud, Secrétaire : Françoise Ducros, Secrétaire adjointe : Annie Perriolat, Trésorière : Hélène Milhoud, Trésorière adjointe : François Dosmas.

Le dimanche **2 juin**, nous avons programmé la « **3<sup>ème</sup> édition de la rando du Jumelage** » qui proposera des parcours pour tous types de marcheurs : familles, marcheurs occasionnels et/ou marcheurs confirmés. Retenez dès à présent cette date.

Le CJSD souhaite accueillir de nouveaux adhérents pour développer nos activités en privilégiant les échanges inter-européens dans une ambiance conviviale.

La cotisation annuelle est de 15,00 € pour une personne et de 22,00 € pour un couple ou une famille.

**Pour tous renseignements**

☎ au 06 83 70 18 78 ou par mail :

✉ [cjsd26260@outlook.fr](mailto:cjsd26260@outlook.fr)

# Retour en images

Sur la foire des bœufs gras week-end du 16 & 17/03



# Vie associative



# Coup de projecteur

## BARBER SHOP



Nouveau, un barber shop s'installe dans un grand salon dans la zone commerciale sud St-Donat-sur-l'Herbasse à côté du magasin Netto, "Barbu & Chic".

Ce coiffeur-barbier est dédié à la beauté au masculin. Les messieurs ont donc le choix : tondeuse, ciseaux ou rasoir avec une belle gamme de forfaits et de styles, tels que la taille de la barbe à la tondeuse ou au rasoir, le rasage complet à l'ancienne avec le rituel complet et aussi la possibilité de coloration des cheveux et/ou de la barbe.



## LE TRAITEUR DELICIEUX THAI FOOD

**a ouvert le 25 novembre 2023 au 6 avenue Georges Bert.**

Tous les produits sont faits maison que ce soit les raviolis, les brochettes sauce saté, Nems, Samossas ou les différents plats tel que les nouilles ou riz sautés, les currys verts ou rouges en passant par les traditionnels Pad Thai ou poulet aux noix de cajou. Vous pourrez découvrir également d'autres saveurs aux grés des envies de la gérante.

Tous ces produits sont à votre disposition dans un magasin avec des décorations thaïlandaises.



**Le traiteur propose 2 formules :**

→ Sur place, le midi, dans une salle à l'étage ou en terrasse lors des belles journées.

→ A emporter pour le midi ou le soir.



**Les horaires d'ouverture :**

Jeu, ven, sam et lun 10h00-14h00, 17h00-19h30 /  
Dimanche 9h00 - 12h30

☎ 04 75 24 24 68

## ETINCELLE DE BIEN ÊTRE CARPE DIEM

L'Être .... commence par le bien-être....

Envie d'une pause bien-être ?

Un moment de détente pour s'abandonner à la douceur d'un massage qui vous fera vous évader ?

Je vous invite à découvrir Les Echappées Carpe diem aux techniques et traditions diverses et variées...

Accompagnées des Huiles parfumées bio issues de Green spa ou de L'Étincelle carpe diem pour un massage à la bougie ....

Huiles essentielles, Moxas, Pierres semi précieuses, Pierres chaudes et froides pourront agrémenter vos voyages sensoriels.

Le cœur pourrait vous murmurer la pratique d'assouplissements, d'étirements afin de libérer votre être de ses tensions ....

Le tout dans une prise en charge holistique et bienveillante équilibrant corps et esprit ainsi que vos énergies ....en lien avec la médecine traditionnelle chinoise et la médecine ayurvédique.

Suivez votre inspiration, je suis également là pour vous guider ....

.... Fermez les yeux ....

.... Laissez-vous aller à la détente d'une évasion en toute liberté ....

**Étincelle de bien être carpe diem**  
**Mme Crosasso Amandine**  
Praticienne & Accompagnante en Massage Bien Être Diplômée EI

- Échappée & Découverte
- Échappée Douce & Enveloppée
- Échappée Profonde & Tonique
- Échappée & Soins Bien Être
- Échappée & Soins Énergétiques
- Échappée & Art Affinitaire
- Échappée & Cure Bien Être
- Échappée & Enfant
- Échappée & Ado/Adulte
- Carte Cadeau

Drôme Ardèche  
A Domicile  
Maison d'hôte  
Entreprise

www.etreetincelle.net  
etre.etincelle@orange.fr

Tel : 07 88 29 41 15  
1175 montée des fauries  
26260 St Donat sur l'Herbasse

## Groupe Majoritaire

Les semaines et les mois défilent à un rythme effréné et les projets de la municipalité avancent eux aussi à un train soutenu.

La nouvelle mairie – puisque c'est ainsi qu'elle est vécue par les usagers, les élus et les services – est désormais pleinement opérationnelle. Chaque jour apporte son lot de satisfactions à mieux accueillir les donateurs et permettre que leurs demandes soient traitées plus efficacement. Les conditions sont aussi beaucoup plus confortables pour toutes les réunions de travail qui font avancer les dossiers.

Le tout pour un montant de 1 463 555.42 € HT (y compris maîtrise d'œuvre et missions annexes obligatoires). Un montant qui, depuis 2021, lorsque les marchés ont été signés, a glissé de « seulement » + 6 226.80 € HT pour des avenants, et + 89 427.91 € HT pour les actualisations de prix, soit au total +7.80% sur l'ensemble des travaux. La traversée de la crise énergétique et inflationniste faisait craindre bien pire à cet égard ! Pour rappel, le montant des cofinancements s'élève à 788 214 €, soit près de 54% du montant HT de l'opération.

Mais place désormais aux autres projets qui se profilent ! La requalification d'ensemble du centre ancien : l'année 2024 est celle de la préparation, l'articulation entre l'Agglo (pour les réseaux humides) et la commune (pour les surfaces et réseaux secs), les choix des matériaux et d'aménagements et la préparation du chantier à l'automne. Cela tombe bien puisque 2024 est une année de respiration budgétaire pour la commune qui reprend des forces (son autofinancement) avant d'attaquer ce gros morceau, sans dette supplémentaire. Les années 2025, 2026 et sans doute 2027 seront consacrées au déroulé d'un chantier complexe. Autre dossier majeur sur les rails, le nouveau quartier Saint-Antoine : des activités commerciales le long de l'avenue Charles de Gaulle, et près de 100 logements de différents types au sud entre les rues Jean Moulin et du 19 Mars 1962. Au terme de l'appel à projet, la municipalité aura choisi l'équipe qui va l'accompagner pour composer et construire ce nouveau quartier. C'est un travail qui s'étalera sur plusieurs mois, avant d'entrer dans la phase de construction. Ce programme ne coûtera rien au contribuable de la commune. Un dossier complet vous sera présenté dans un prochain bulletin. Quant à la résidence senior avenue Corlu, le permis de construire sera déposé avant l'été. On peut encore évoquer le projet d'un crématorium, qui apporterait à notre territoire un équipement relativement rare mais très « structurant » à l'échelle départementale. Nous en reparlerons.

Frénésie de projets ? dépenses inconsidérées ? Ou plutôt le plein régime d'un milieu de mandat qui voit les dossiers se concrétiser parce qu'ils sont portés par une équipe qui travaille ? Les projets sont des fruits, ils doivent murir avant que vienne le temps de la récolte, et comme le dit l'adage, « c'est aux fruits que l'on reconnaît l'arbre ».

## Ensemble Agissons Durablement pour St-Donat

Bien sûr, on se félicitera que Saint-Donat dispose dorénavant d'une mairie digne de ce nom. Certains y trouveront même une certaine gloire d'avoir mené à bien ce chantier de rénovation et d'agrandissement de ce cube de béton des années soixante. Bien sûr, on se félicitera aussi de la qualité des travaux réalisés par les entreprises. Mais, parement de pierres de taille et bardage de bois ne gommeront pas de notre esprit ce fait majeur : le centre ancien qui domine la cité restera définitivement enclavé et sa vision obstruée par ce bâtiment surélevé. Nous l'avions déjà exprimé dans ces colonnes, nous aurions mille fois préféré que cet immeuble désuet soit rasé, ouvrant ainsi une nouvelle perspective sur la collégiale et le patrimoine historique de Saint-Donat. D'ailleurs, notre interrogation persiste d'avoir autorisé une telle construction dans un périmètre "protégé" par Bâtiments de France... Coût de l'opération mairie : 1,3 millions d'euros financé (subventions) à hauteur de 55%, soit une dépense de 617 000 euros pour la commune.

Il subsistait cependant une dernière chance d'ouvrir une nouvelle voie entre le centre-ville et le centre ancien. Dans le cadre de l'opération "Petites villes de demain" dont bénéficie notre village, il avait été présenté de supprimer le tènement de l'ancienne école maternelle -vieux édifice en béton lui aussi-, rue Hyppolite Bajard et contigu à la Maison Villard. Ce qui aurait dégagé la vue vers le centre ancien et conféré un espace harmonieux avec l'esplanade de la maison Villard (où doit se réaliser une médiathèque). La construction d'une grande halle ouverte en lieu et place avait été aussi avancée. Un projet séduisant finalement classé sans suite.

En attendant, la rénovation des chaussées du centre ancien, entreprise de longue haleine, va commencer. Ce qui ne nous fera pas oublier que l'on sera passé à côté de l'essentiel.

## Groupe Saint-Donat demain

### Un avenir plus frais pour nous tous

L'année 2023 a encore battu un record de chaleur et le réchauffement climatique s'annonce plus rapide que prévu. La neige à Saint-Donat, visiteur hivernal fréquent il y a seulement quelques années, se fait de plus en plus rare. Pour agir face à ces bouleversements, et avant de demander encore des efforts aux citoyens, pourrait-on faire mieux au niveau communal ? Si chaque commune de France réalise sa part, nous aurons une chance de gagner cette bataille. Mais que pouvons-nous demander au maire et aux élus de Saint-Donat ? Premièrement de donner enfin un avis défavorable au projet d'échangeur autoroutier A7 qui prévoit de déverser un trafic routier insupportable sur l'avenue de Gaulle. Cet avis, demandé par le préfet en décembre dernier, n'a été ni débattu ni voté au conseil municipal. Pourtant Clérieux, St-Bardoux, Chantemerle, ... se sont prononcées contre un projet inutile qui appartient au monde d'avant. Économiser le carburant implique de diriger désormais l'argent public vers les transports en commun et les mobilités douces. Il est temps d'étudier comment renoncer au système fioul/gaz, d'isoler les constructions et d'améliorer le système de chauffage des bâtiments publics (dont l'école et les bâtiments associatifs). Enfin nous proposerons un suivi municipal précis de l'empreinte carbone, en parallèle aux choix du budget 2024 (investissement et fonctionnement). Il serait confié à un comité municipal transverse (Environnement, Travaux, Urbanisme, ...), et ouvert à une expertise collaborative extra-municipale. Nous rappelons que nous attendons depuis 3 ans des informations sur l'application du décret tertiaire au groupe scolaire public. Il est encore possible d'éviter les scénarios de catastrophe, mais pour cela il faudra que la municipalité se mobilise pour vous démontrer par l'exemple qu'un changement est possible.

## VOTRE NOUVELLE APP DE SANTÉ AU QUOTIDIEN.

Découvrez comment l'environnement impacte votre santé. Protégez vous de la pollution de l'air, de l'eau, des UV ou du Pollen.

 Téléchargez l'application :



### QUE FAIT-ON



Application personnalisable avec des notifications adaptées à vos besoins



Des recommandations fiables et validées par le Haut Conseil de Santé Publique



Pas de publicité, pas de collecte de données, pas de frais, pas de création de compte.